



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 13 février 2018 — N° 309

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter M. Luguentz Dort, joueur de basketball recruté par les Sun Devils d'Arizona State.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de demander au gouvernement d'appliquer les dispositions de conversion des horaires de faction pour les techniciens ambulanciers paramédicaux de la MRC de La Mitis.

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'entreprise Polycor inc.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire des Industries Lasonde inc.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le succès du dîner-bénéfice de la Fondation Maison Carpe Diem.

13 février 2018

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de demander au gouvernement de légiférer sur le commerce en ligne.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe d'enseignants et d'éducateurs de la polyvalente Nicolas-Gatineau pour le succès du dîner de Noël.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de féliciter Mme Valérie Toupin-Dubé, lauréate du Prix pour le bénévolat du Canada dans la catégorie Leadership émergent.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Lennox Charles, père de l'artiste Gregory Charles, pour son engagement bénévole.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Normand Houde, ex-maire de la municipalité de La Sarre.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

13 février 2018

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de Revenu Québec;
(Dépôt n° 4048-20180213)

Le rapport d'activité 2016-2017 résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation de Revenu Québec, incluant l'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 4049-20180213)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, dépose :

Le rapport quinquennal 2013-2018 de mise en œuvre de la Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel.

(Dépôt n° 4050-20180213)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 16 novembre 2017 par M. Leclair (Beauharnois) concernant le remboursement des bandelettes pour lecteurs de glycémie;

(Dépôt n° 4051-20180213)

13 février 2018

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 décembre 2017 par M. Rochon (Richelieu) concernant un encadrement législatif et règlementaire relatif aux chiens d'assistance;

(Dépôt n° 4052-20180213)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 décembre 2017 par M. Paradis (Lévis) concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous.

(Dépôt n° 4053-20180213)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Jolin-Barrette (Borduas) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 14 février 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 4054-20180213)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 8 février 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 140, Loi concernant les services dont bénéficie un ancien premier ministre.

(Dépôt n° 4055-20180213)

13 février 2018

Dépôts de pétitions

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 113 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de mesures d'accommodement pour les étudiants sensibles aux ondes électromagnétiques.

(Dépôt n° 4056-20180213)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 8 février 2018, sur la motion de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, proposant que le principe du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 414 en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence le principe du projet de loi n° 157 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 157 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

13 février 2018

L'Assemblée tient les votes reportés, le 8 février 2018, sur les amendements proposés par M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Spénard (Beauce-Nord) et sur le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs.

Est d'abord mis aux voix l'amendement de M. Bérubé (Matane-Matapédia).

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **415** en annexe)

Pour : **49** Contre : **58** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement de M. Spénard (Beauce-Nord).

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **416** en annexe)

Pour : **49** Contre : **58** Abstention : **0**

Est enfin mis aux voix le rapport de la Commission des institutions.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **417** en annexe)

Pour : **58** Contre : **49** Abstention : **0**

13 février 2018

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 70^e anniversaire du drapeau du Québec, symbole qui représente notre appartenance à un peuple fier de ses origines, fier de ce qu'il est, et de ce qu'il devient chaque jour;

QU'en cette année du 70^e anniversaire du fleurdelisé, elle se souvienne de notre histoire et qu'elle accorde égards et honneurs à notre drapeau national.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Lamarre (Taillon), conjointement avec M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la hausse de la rémunération des médecins; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Lévis), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la nouvelle entente avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

13 février 2018

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Bonnardel (Granby), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la Commission Viens; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 550 de la Loi électorale, la Commission des institutions procède, le mardi 20 février 2018, de 10 heures à 12 heures, à l'étude et à l'approbation du Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration de candidature, déposé à l'Assemblée nationale le 6 février 2018;

QU'à cette fin elle entende le Directeur général des élections pour une durée maximale de 10 minutes;

QUE par la suite la Commission procède à l'étude du Règlement;

QU'au plus tard 5 minutes avant la fin de la séance le Règlement soit mis aux voix;

QUE la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques soit membre de la Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

13 février 2018

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre le Vérificateur général du Québec sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers; puis en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite de cette audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 14 février 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Jolin-Barrette (Borduas).

13 février 2018

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale dénonce les iniquités interrégionales de taxation scolaire prévues dans le projet de loi n° 166;

QU'elle demande au gouvernement de mettre fin définitivement aux iniquités en matière de taxes scolaires en appliquant un taux unique à l'échelle du Québec, soit le plus bas en vigueur actuellement;

QU'elle demande au gouvernement d'assurer la pleine compensation des pertes de revenus occasionnées par les baisses de taxes scolaires afin qu'il n'en résulte aucune coupure de services aux élèves.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 163, Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 163 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 163 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

13 février 2018

La motion est adoptée.

À 15 h 46, à la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 h 30.

Les travaux reprennent à 16 h 30.

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le principe du projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

13 février 2018

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, proposant que le projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 14 février 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

13 février 2018

À 21 h 09, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 14 février 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

13 février 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie :

(Vote n° 414)

POUR - 107

Arcand (PLQ)	Fournier (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Auger (PLQ)	(Saint-Laurent)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Fournier (PQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Marie-Victorin)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Habel (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (IND)
Boulet (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (IND)	Tanguay (PLQ)
Bourcier (PQ)	Jean (PQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Carrière (PLQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Reid (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	
de Santis (PLQ)	Lelièvre (IND)	Rotiroti (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)	
(Pontiac)		(Montarville)	

13 février 2018

Sur l'amendement de M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 415)

POUR - 49

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Bourcier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	(René-Lévesque)	(Montarville)
Charette (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Ouellet (IND)	Samson (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Vachon)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	Soucy (CAQ)
Fournier (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
(Marie-Victorin)	Legault (CAQ)	(Lévis)	Surprenant (IND)
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
(Jonquière)	Lelièvre (IND)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)

CONTRE - 58

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Polo (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)	

13 février 2018

Sur l'amendement de M. Spénard (Beauce-Nord) :

(Vote n° 416)

POUR - 49

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Bourcier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	(René-Lévesque)	(Montarville)
Charette (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Ouellet (IND)	Samson (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Vachon)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	Soucy (CAQ)
Fournier (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
(Marie-Victorin)	Legault (CAQ)	(Lévis)	Surprenant (IND)
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
(Jonquière)	Lelièvre (IND)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)

CONTRE - 58

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Polo (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)	

13 février 2018

Sur le rapport de la Commission des institutions :

(Vote n° 417)

POUR - 58

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Polo (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)	

CONTRE - 49

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Bourcier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	(René-Lévesque)	(Montarville)
Charette (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Ouellet (IND)	Samson (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Vachon)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	Soucy (CAQ)
Fournier (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
(Marie-Victorin)	Legault (CAQ)	(Lévis)	Surprenant (IND)
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
(Jonquière)	Lelièvre (IND)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)